

**DELIBERATION N° 2024/02/07-02**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 Février 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan Enoch, Vice-président Recherche,

**Vu le Code de l'éducation**, notamment son article L.712-6-1-II,

**Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université**,

**Vu la proposition de la Présidence de l'Université d'Aix-Marseille suite à l'appel à candidature**,

**DECIDE**

**Renouvellement de l'unité de recherche**

**Centre de Calcul Intensif d'Aix-Marseille (CCIAM)**

La Commission de la Recherche approuve le renouvellement de l'unité de recherche et la nomination de sa direction :

- Intitulé : Centre de Calcul Intensif d'Aix-Marseille (CCIAM)
- Directeur : CARISSAN Yannick, *MCF AMU*
- Tutelle (s) principale (s) : AMU

à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028

Fait à Marseille, le 7 février 2024



Eric BERTON  
Président d'Aix-Marseille Université